

et de contrôle de la pollution du milieu marin dans l'Arctique, et le Canada et l'URSS ont signé un protocole d'entente portant sur la coopération en matière d'environnement. Le mérite de ce protocole est qu'il favorise concrètement la coopération entre les deux pays relativement aux questions environnementales et qu'il prévoit la mise sur pied d'une commission chargée de se réunir régulièrement et de passer en revue les progrès réalisés à cet égard.

Récemment, la question des liens entre l'économie et l'environnement a de nouveau suscité des débats au sein de l'OCDE. Au Sommet de Paris tenu en juillet 1989, le Canada a reçu des appuis pour le rôle de premier plan qu'il a joué relativement aux questions d'ordre environnemental. La proposition du Premier ministre canadien de créer un système d'indicateurs environnementaux a amené l'OCDE à entreprendre des travaux décisifs à ce sujet. La Direction de l'énergie et de l'environnement continue de prendre une part active à ces discussions et à d'autres débats portant sur les liens entre l'économie et l'environnement, et notamment entre le commerce et les technologies respectueuses de l'environnement.

Les délégations canadiennes ayant participé à diverses rencontres internationales ont reçu des appuis dans le cadre des négociations portant sur les changements climatiques qui se sont déroulées notamment au sein du Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat, au Sommet de La Haye sur l'environnement, lors de la Réunion de Noordwijk et lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Liens économiques avec les pays en développement

Les liens économiques du Canada avec les pays en développement connaissent une évolution rapide, ce qui traduit la diversité croissante de bon nombre de ces États et l'interdépendance toujours plus grande de tous les pays.

L'objectif premier de l'aide canadienne au développement est de combattre la pauvreté, de favoriser le développement durable et de permettre une croissance qui s'appuie sur une base étendue dans les pays du tiers monde. Le Canada s'engage à poursuivre son aide aux pays les plus pauvres, et son appui aux réformes entreprises en Europe de l'Est n'enlève rien à cet engagement. En dépit des